

DEMANDE DE TELEASSISTANCE

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le dispositif de téléassistance permet d'améliorer les conditions de vie quotidienne et de sécurité. Il concourt également à la lutte contre l'isolement. Un chargé d'écoute et d'assistance vous répond 24h/24, 7 jours sur 7 et contacte les secours si besoin.

La société de téléassistance est VITARIS (elle a été sélectionnée par le Département des Yvelines) **La téléassistance est composée d'un terminal** raccordé sur une prise de courant et une prise de téléphonie.



Il est compatible avec tous les opérateurs de téléphonie. Il peut se raccorder sur tous les boîtiers ADSL ou fibre optique.

Le terminal fonctionne avec un médaillon (collier ou bracelet). Il permet à partir d'une simple pression, d'entrer en contact avec un central d'écoute et d'assistance qui apporte aide et réconfort. Le médaillon a une portée suffisante pour déclencher un appel depuis toutes les pièces du domicile ou de l'environnement immédiat (cour, jardin, portée d'environ 150m). Le médaillon est étanche et peut être porté sous la douche.



COMMENT UTILISER LA TELEASSISTANCE ?

- 1) Déclencher la téléalarme par pression du médaillon
- 2) L'opérateur est alors alerté
- 3) L'opérateur va communiquer avec la personne par le biais du haut-parleur installé au domicile
- 4) **Si la personne répond** : l'opérateur lui pose un certain nombre de questions et appelle les secours si besoin
- 5) **Si la personne ne répond pas** : l'opérateur appelle les personnes à prévenir qui disposeraient des clés et/ ou il appelle les secours ; si personne ne dispose des clés pour ouvrir, les secours forceront la porte ou une fenêtre. C'est l'opérateur qui va gérer la situation et qui jugera des personnes ou service d'urgence à contacter

D'AUTRES DISPOSITIFS PEUVENT ETRE INSTALLÉS EN COMPLÉMENT :

- **Boîte à clés** : permet de mettre à disposition les clés aux personnes autorisées de manière sécurisée au domicile
- **Emetteur intelligent avec détecteur de chutes**
- **Détecteur d'inactivité** (capteur de mouvement infrarouge alertant en cas d'inactivité)
- **Détecteur de fumée, de monoxyde de carbone, de gaz**
- **Assistance mobile** : permet de se déplacer à l'extérieur du domicile, partout en France, en toute liberté et sérénité. L'assistance est composée d'un téléphone mobile simple d'utilisation avec un bouton d'appel d'urgence. Le téléphone permet d'être géo-localisé grâce au GPS.



POUR QUI ?

Il s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, aux personnes en situation de handicap (taux d'incapacité de 80%), aux adultes déficients respiratoire ou moteur, et permet de répondre aux personnes qui ont besoin de parler, qui sont inquiètes d'un problème inhabituel de santé, qui sont victimes d'une chute, d'un malaise, d'une agression.

QUAND FAIRE LA DEMANDE ?

A tout moment.

Service Social

37 rue André Le Bourblanc

78590 Noisy-le-Roi

01 30 80 27 50

Mail : accueil-social@noisyleroi.fr

Accueil sur RDV :

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

Remplir le formulaire de demande de téléassistance (disponible en mairie ou sur le site internet de la Ville)

Si l'installation doit être effectuée de manière urgente, cocher la case « demande urgente ».

Ne pas oublier de nommer les personnes dépositaires des clés (pour éviter aux services de secours de casser portes ou fenêtres)

Déposer le formulaire à l'accueil de la mairie ou l'adresser au service social de la mairie 37 rue André Le Bourblanc 78590 Noisy-le-Roi ou accueil-social@noisyleroi.fr

Dès réception, le formulaire sera envoyé par le service social à la société Vitaris qui vous contactera (ou contactera un proche) pour fixer un RDV d'installation.

Le RIB sera demandé par la société VITARIS lors de l'installation de la téléassistance. Il permettra d'effectuer les prélèvements mensuels.

INFORMATIONS TECHNIQUES : contacter VITARIS au 0 810 220 050

COÛTS

Tarifs :

Prestation de téléassistance sur ligne fixe ou box	4.80 € TTC/ mois
Prestation de téléassistance avec un transmetteur autonome GSM	7.20 TTC/mois
Second transmetteur	3.60 € TTC/mois
Médaille par soufflage, effleurement ou par écrasement	Par soufflage : 12.00 € TTC/mois Par écrasement : 4.20 € TTC/mois Par effleurement : 4.80 € TTC/mois
Détecteur de chute (le choix du modèle sera établi par le technicien lors d'une évaluation)	Modèle IV1 : gratuit / Modèle IV12 : 2.40 € TTC/mois en plus du terminal
Détecteur de monoxyde de carbone, de fumée ou de gaz	3.60 € TTC
Assistance mobile avec géolocalisation GPS	9.90 € TTC/mois
Boîte à clés	50.00 € TTC

LIENS UTILES

- > Pour en savoir plus sur le dispositif de téléassistance : www.78-92.fr/annuaire/aides-et-services/detail/teleassistance-departementale

Service Social

37 rue André Le Bourblanc

78590 Noisy-le-Roi

01 30 80 27 50

Mail : accueil-social@noisyleroi.fr

Accueil sur RDV :

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

